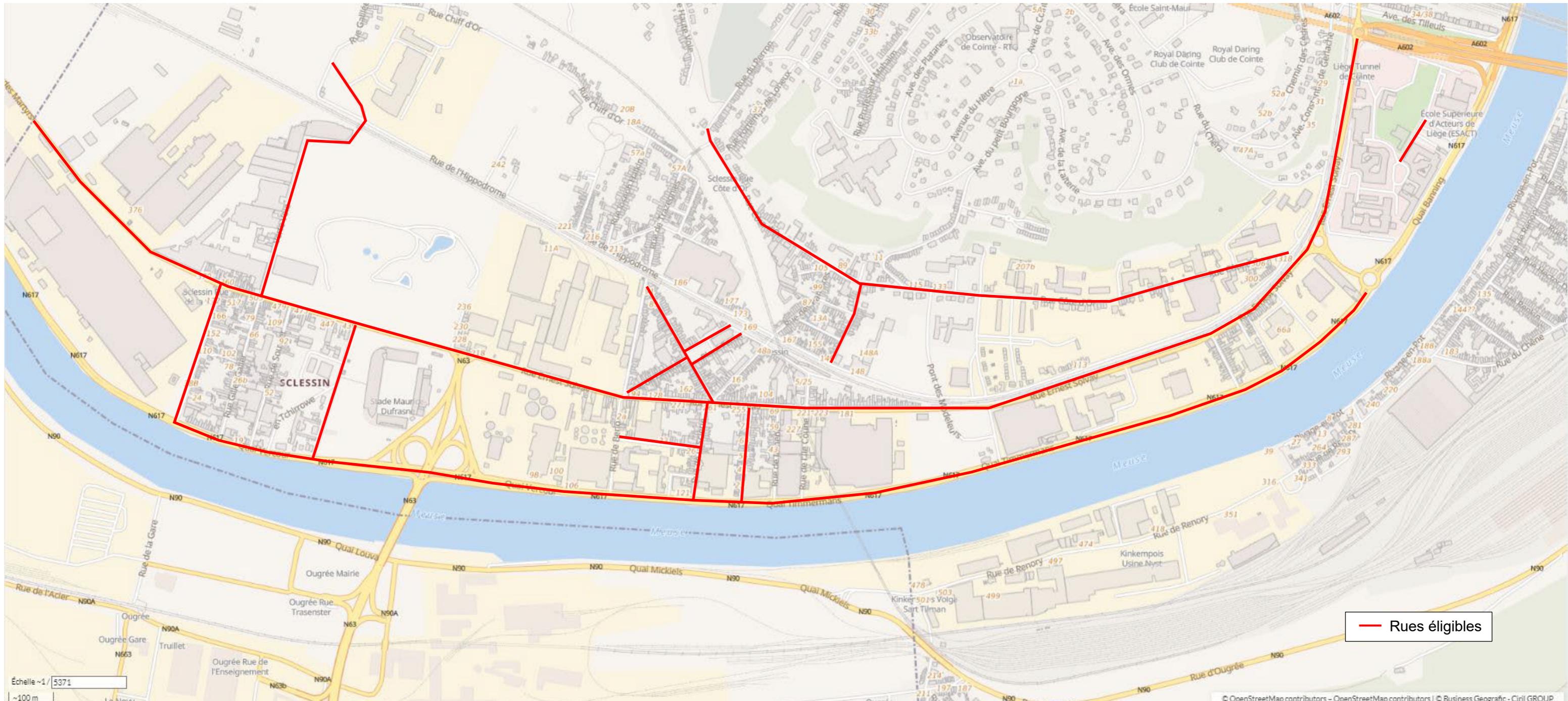


ANNEXE II

Prime complémentaire aux commerces très lourdement impactés par le chantier du tram – Listing des rues éligibles

- Allée Marcel Dehalu
- Place Ferrer
- Place du Général Leman
- Quai Timmermans
- Quai Vercour
- Rue Côte d'Or
- Rue de l'Avenir
- Rue de l'Ile-aux-Corbeaux
- Rue de la Barge
- Rue de la Centrale
- Rue de la Scierie
- Rue des Beaux-Arts
- Rue du Centre
- Rue Ernest Solvay
- Rue Faleye
- Verte-Voie

Prime complémentaire aux commerces très lourdement impactés par le chantier du tram – Rues éligibles

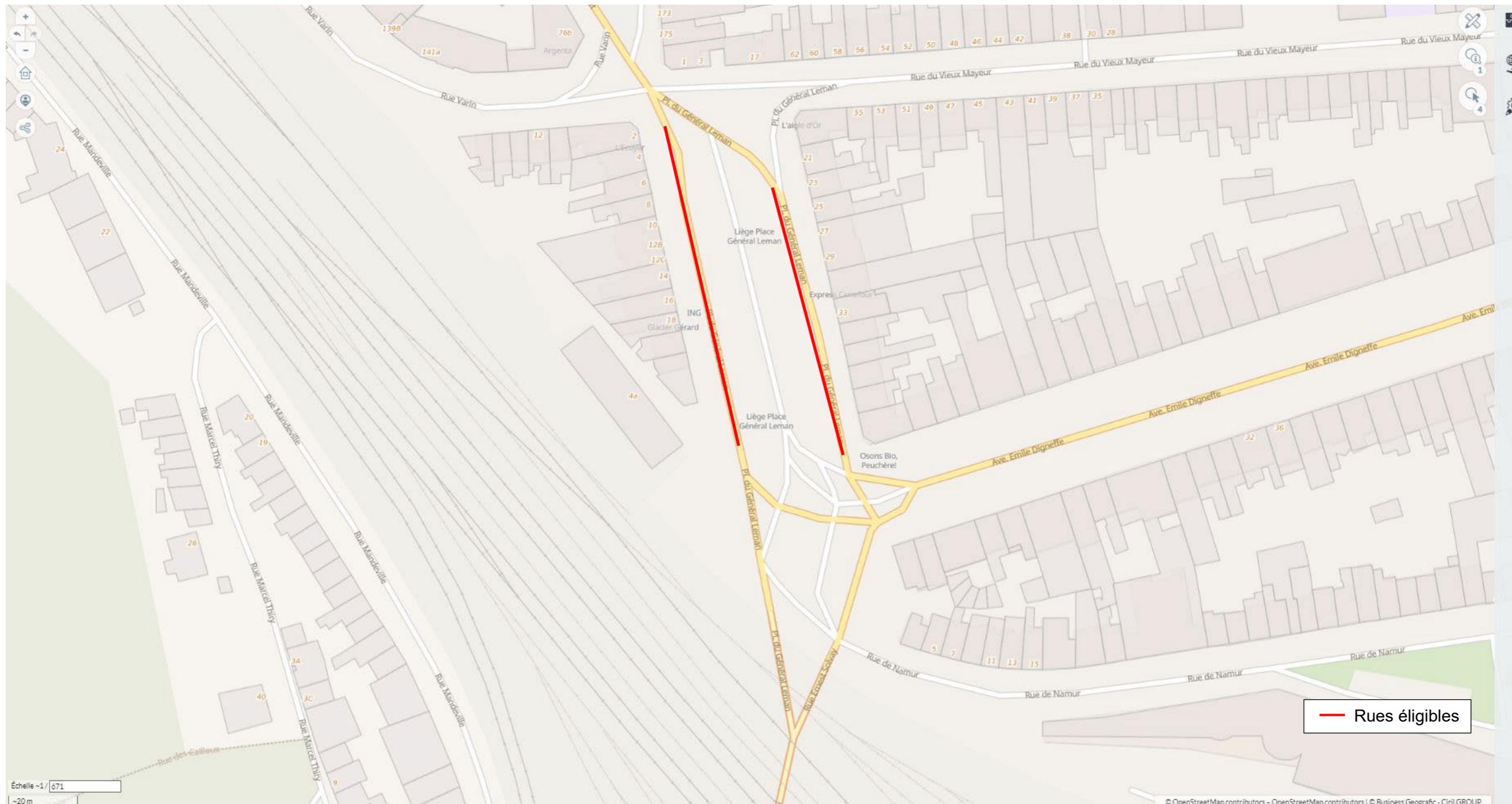


CREATION : -
SOURCES : Ville de Liège, Bureau du Commerce
DEMANDEUR/CONCEPTEUR : Cabinet du Bourgmestre – SF
CADRE : Primes aux commerçants – Chantier du Tram
REMARQUES :

AUTEUR : Bureau du Commerce - JC
Département du Logement, de la Régie foncière et du
Développement économique et commercial
Rue Sur-les-Foulons 11 – 4000 Liège
+32 (0) 4 221 91 67
commerce@liege.be / www.liege.be



Prime complémentaire aux commerces très lourdement impactés par le chantier du tram – Rues éligibles



CREATION : -
SOURCES : Ville de Liège, Bureau du Commerce
DEMANDEUR/CONCEPTEUR : Cabinet du Bourgmestre – S
CADRE : Primes aux commerçants – Chantier du Tram
REMARQUES :



AUTEUR : Bureau du Commerce - JC
Département du Logement, de la Régie foncière et du
Développement économique et commercial
Rue Sur-les-Foulons 11 – 4000 Liège
+32 (0) 4 221 91 67
commerce@liege.be / www.liege.be

